



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 & D'ORIENTATION 2020

Union Régionale
des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement
Centre-Val de Loire



UNION RÉGIONALE
CENTRE - VAL DE LOIRE
ENGAGÉ PAR NATURE !



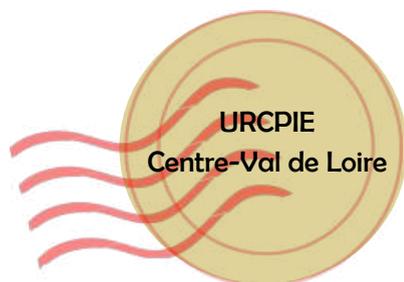


L'Union Régionale, 10 ans d'histoire	3
Les ressources humaines de l'URCPIE	4
Développement de la vie associative	5
L'Union Régionale des CPIE et l'ARB	6
L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE	7
Communication	8
Focus projets 2019	9
Projets 2020	11
Partenaires	12

L'Union Régionale, 10 ans d'histoire



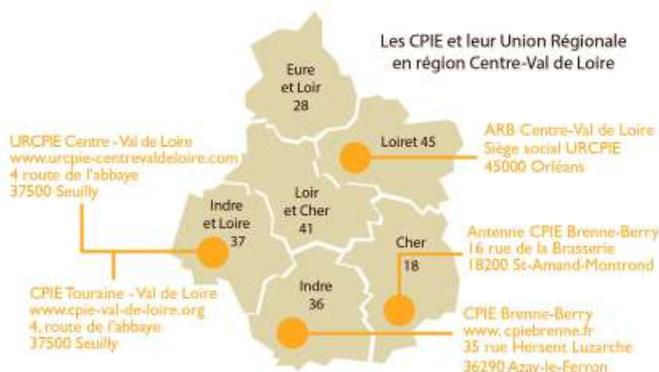
L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire est un acteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable et aussi de l'accompagnement de projets de territoire concourant à la transition environnementale. Elle agit afin de promouvoir la découverte, la connaissance et la valorisation du territoire régional. Chaque CPIE anime et réalise des actions en fonction des enjeux et des acteurs de son périmètre d'activité. Le réseau des CPIE en région Centre-Val de Loire permet de mutualiser des projets, d'innover sur des thématiques répondant aux enjeux régionaux et d'oeuvrer sur un territoire élargi.



Dates clés

1979 : Labellisation du CPIE Touraine-Val de Loire
1980 : Labellisation du CPIE Brenne-Berry
2010 : Création de l'Union Régionale des CPIE
2011 : Intégration du conseil d'administration de l'Ecopôle (transformé au profit de l'ARB Centre-Val de Loire)
2012 : Embauche du 1^{er} salarié
2013 : Agrément organisme de formation
2015 : Agrément Association de Protection de la Nature et de l'Environnement
2016 : Création d'une antenne du CPIE Brenne-Berry dans le Cher (St Amand Montrond)
2016 : Nouveau projet associatif de l'URCPIE
2017 : Agrément pour l'accueil de service civique
2017 : Signature de la charte nationale des CPIE
2017 : Référencement au Datadock validé (formation)
2018 : Accueil du congrès national des CPIE
2018 : Accueil d'une première personne en service civique
2019 : Création de l'Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire dont l'URCPIE est membre

Territoire



Carte d'identité

• Chiffres clés :

2 CPIE - 1 Union Régionale - 32 salariés - 320 bénévoles/adhérents

• Valeurs :

- Promotion de la citoyenneté et des démarches participatives.
- Respect de la connaissance scientifique.
- Approche humaniste de l'environnement intégrant les interactions entre l'homme et son environnement.

• Objet :

Mise en réseau des CPIE de la région Centre-Val de Loire afin de répondre à 4 objectifs stratégiques :

- Promouvoir la découverte et la valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel et humain dans une démarche de développement durable.
- Assurer la promotion, la coordination et le soutien des actions de ses membres dans une perspective d'entraide tout en garantissant leur identité.
- Développer des actions et des partenariats d'envergure régionale et constituer un outil de dialogue et une force de proposition avec les partenaires régionaux.
- Réaliser une veille et transmettre, le cas échéant à l'Union Nationale des CPIE des contacts d'associations pouvant potentiellement répondre aux critères du label CPIE.

• 7 objectifs opérationnels :

- Animer et mobiliser son réseau.
- Conduire une veille sur les besoins-initiatives des territoires.
- Construire une image de réseau.
- Légitimer le réseau URCPIE dans le réseau régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).
- Développer le réseau des CPIE en région.
- Assurer la stabilité financière de l'URCPIE.
- Développer une capacité d'ingénierie de projet à l'échelon régional.

• 6 champs d'actions :

- Animer des réseaux.
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement.
- Restaurer et gérer des sites naturels.
- Former.
- Accompagner des projets de territoires.
- Conduire des études et des diagnostics environnementaux.



Si en 2018 le terme « équipe » convenait pour évoquer le sujet des ressources humaines de l'URCPIE, en 2019, suite au départ de **Noémie VEZIN** fin 2018 (service civique dédié pour une bonne partie à l'organisation du congrès), Marion MORIN coordinatrice de l'UR a travaillé seule.

2019 a été relativement mouvementée : un arrêt maladie en début d'année, le départ de **Marion MORIN** en octobre pour un poste dans sa région d'origine, et son remplacement à partir du 11 décembre.

De fait, en cumulé, l'URCPIE s'est retrouvée environ trois mois sans sa salariée dédiée. **Marion MORIN** a cependant, en grande professionnelle, préparé à la fois son arrêt maladie et son départ, de manière à limiter les impacts de son absence.

C'est là où finalement la notion d'équipe a refait surface puisque **Aline CHÉRENCÉ** et **Vincent LÉCUREUIL**, les deux directeurs des CPIE se sont notablement investis pour suppléer l'absence de leur collègue. De même, **Mellie GRATEAU**, arrivée en décembre, s'est mobilisée pour l'UR avant sa date officielle d'embauche. Que tous les trois soient remerciés pour leur investissement dans ces périodes « d'entre-deux », toujours difficiles à gérer.

Mellie GRATEAU, nouvelle coordinatrice de l'URCPIE, connaît bien le réseau CPIE puisqu'elle travaillait auparavant au CPIE Touraine-Val de Loire. Elle était par ailleurs administratrice de l'Union régionale, en qualité de représentante salariée du CPIE TVL. Cette situation a permis de faciliter son intégration à l'Union régionale. Elle a pu ainsi travailler pour l'URCPIE avant son embauche officielle, les heures ayant été ensuite rendues au CPIE TVL. Ce travail en bonne intelligence a permis à **Mellie GRATEAU** d'organiser les 4^{èmes} Rencontres des CPIE de la Région Centre Val de Loire le jeudi 12 décembre à Seuilly pour une date d'embauche au... 11 décembre !

Il faut rappeler que **Aline CHÉRENCÉ** et **Vincent LÉCUREUIL**, les deux directeur-trice, ne sont pas intervenus seulement pendant les périodes d'absence de la coordinatrice, mais sont mis à contribution dans la co-gouvernance de l'UR sur toute l'année. Ils participent à la réflexion, à l'émergence des projets, à la définition des orientations stratégiques. L'URCPIE peut s'appuyer ainsi sur leur niveau d'expertise dans de nombreux domaines.

La notion d'équipe prend aussi réalité avec l'investissement de **Magali GUILLOT**, comptable du CPIE TVL, qui assure la comptabilité de l'UR, ceci via un conventionnement dont les éléments chiffrés ont été mis à jour en 2018.

Pour compléter cette « équipe » à ne pas oublier l'investissement des salariés des deux CPIE, qui en fonction des projets développés par l'URCPIE sont aux manettes pour la déclinaison opérationnelle des projets ; et aussi au préalable pour l'émergence des dits projets. Ils sont également actifs dans le cadre de l'animation du réseau.

Bref, in fine, c'est une trentaine de salarié.e.s qui d'une manière ou d'une autre, a contribué au déploiement de l'action de l'URCPIE CVL. Ceci est très significatif des liens tissés entre l'ensemble des salariés du réseau régional, à travers du transfert de compétence, de la mutualisation, du travail partagé.

Cette rubrique ne serait pas terminée sans des remerciements sincères à **Marion MORIN** qui durant plus de 4 ans a assuré l'opérationnalité de l'URCPIE. À elle seule souvent, elle a réalisé un vrai travail d'équipe en faisant appel à une polyvalence très diversifiée, puisqu'elle était à la fois en charge de l'accueil téléphonique, du secrétariat, du suivi du calendrier, de l'organisation matérielle et du contenu des rendez-vous associatifs, ... Elle a assuré la recherche des financements, a rédigé, complété, élaboré les documents de demandes de financements, conventions et autres marchés publics ; elle a animé les groupes de travail techniques et les commissions avec les équipes des deux CPIE membres, éclairé le Conseil d'administration de ses apports, élaboré les supports de communications et actualisé au jour le jour les données en ligne et sur facebook ; elle a participé à des ateliers et/ou séminaires à l'échelle régionale et nationale dans différentes instances et institutions et (co)construit des projets... Et bien sûr, a été en 2018 la cheville ouvrière de la préparation et la réalisation du congrès national.

Marion MORIN, arrivée en mars 2016, avec une expérience de deux postes occupés dans le réseau CPIE, a permis à l'UR de se projeter et de se faire mieux connaître, à la fois en interne CPIE et au niveau régional auprès de nos partenaires de l'ARB, grâce à son dynamisme et son relationnel.

C'est maintenant **Mellie GRATEAU** qui va reprendre le flambeau et faire vivre cette fiche de poste...

À toutes les deux, l'URCPIE souhaite qu'elles se réalisent dans leurs nouvelles vies professionnelles.

Et pour finir, même si cela relèvera par anticipation du rapport d'activité 2020, tous les remerciements également de l'URCPIE à **Aline CHÉRENCÉ**, directrice du CPIE Brenne-Berry qui quitte le réseau en janvier 2020 pour développer un nouveau projet de vie... Et bienvenue à **Delphine PANOSSIAN** qui la remplacera dès janvier 2020...

Comme quoi, ça bouge à l'URCPIE !!!

Développement de la vie associative



Un conseil d'administration

Il se compose de 7 administrateurs de chacun des 2 CPIE. Il définit les orientations stratégiques de l'Union Régionale et appuie l'équipe salariée pour leur mise en oeuvre opérationnelle. Il s'est réuni 4 fois en 2019. Deux sièges d'administrateur non pourvus en 2019.



Les instances régionales

L'URCPIE, en tant que tête de réseau, est membre de l'Agence Régionale pour la Biodiversité Centre-Val de Loire et siège à son conseil d'administration (CA).

En 2019, l'URCPIE a aussi participé aux travaux de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région (PRPGD), du comité technique régional "responsabilité sociétale des entreprises", du comité régional biodiversité, du comité technique sur les perturbateurs endocriniens, à la COP régionale environnementale ainsi qu'aux travaux sur la stratégie régionale sur l'alimentation.

En plus de ces instances, l'URCPIE a aussi participé à l'élaboration des défis de la transition de la région.

Rencontres annuelles

Organisées pour la quatrième année consécutive, ces rencontres regroupent l'ensemble des équipes salariées et des administrateurs des CPIE et de l'URCPIE. Pour la 1ère fois, elles accueillent également des bénévoles du rucher associatif du CPIE Touraine-Val de Loire. Une quarantaine de participants ont ainsi pris part à ce temps, le 12 décembre 2019. Une journée entièrement dédiée au changement climatique, avec au programme : présentation des principes fondamentaux par M. Vendramini, chef du centre météorologique de Tours à Météo France, intervention du CPIE Touraine-Val de Loire pour présenter son projet d'accompagnement des jardins, découverte de la fresque du climat et enfin réalisation d'expériences pour comprendre les processus scientifiques en jeu dans ce phénomène.

Un comité directeur

Il se compose de la coordinatrice de l'Union Régionale, des directeurs de CPIE et du Président. Il assure le suivi du programme d'actions annuel. Il s'est réuni 6 fois en 2019.

Des commissions

Elles se composent de salariés et d'administrateurs des CPIE. Elles sont au nombre de quatre : "formation", "communication", "sciences participatives" et "veille des territoires".

En 2019, la commission "veille des territoires" a travaillé au plus près des besoins et des enjeux de terrain. Les réflexions et les travaux de la commission ont pu porter sur les futurs projets "inter-CPIE", les nouveaux champs d'action à développer au regard des enjeux environnementaux émergents (trame noire, gestion intégrée des eaux pluviales, pratiques au jardin et changement climatique, perturbateurs endocriniens...), les nouveaux partenariats techniques et d'autres points d'actualité du réseau.

Des groupes projets

Ils assurent la conception et la réalisation des projets inter-CPIE. En 2019, 8 salariés des CPIE ont pris part à ce travail à travers le programme "la nature l'esprit tranquille".

Des ateliers d'échanges

Ouverts à tout le réseau. Lors de demi-journées, un CPIE apporte son expertise sur des thèmes souhaités par l'autre CPIE, ou bien un expert intervient auprès des 2 CPIE. En 2019, les échanges ont porté sur la méthodologie du diagnostic sur le gaspillage alimentaire en restauration collective (questionnaire des pratiques en cuisine, enquête de satisfaction, pesées et niveau de précision, plan du rapport...) ainsi que sur l'animation de programmes autour de la maison au naturel (projets existants, animations et outils pédagogiques, posture de l'animateur, conception d'un livret...).



L'Union Régionale et l'ARB Centre-Val de Loire



L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire est membre de l'Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire. Elle vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

Formation modulaire



L'URCPIE Centre-Val de Loire a collaboré à la coordination et à la mise en œuvre de la formation modulaire 2019 aux côtés de l'ARB Centre-Val de Loire, du Graine Centre-Val de Loire et de France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Ce programme propose une offre qualifiante aux acteurs professionnels et bénévoles de l'environnement en Région Centre-Val de Loire. Il doit permettre aux participants de développer leurs compétences éducatives, d'acquérir ou de renforcer leurs savoirs naturalistes et scientifiques, et enfin de consolider leurs connaissances sur des thèmes à enjeux.

En 2019, le réseau des CPIE a conçu et encadré 6 modules sur les 14 du programme : documents de communication ; concevoir des bricolages nature ; concevoir et animer un lieu passant ; faire ses cosmétiques et produits ménagers ; animer autour du gaspillage alimentaire ; santé et environnement : quelles pollutions.

En 2020, le réseau réalisera les modules suivants : comment favoriser la connexion à la nature des publics ; animer la nuit ; créer un jardin pédagogique ; découverte de certains usages des plantes ; pédologie et vie du sol ; reconnaissance des champignons.

L'Observatoire Régional de la Biodiversité

Pas de grande activité de l'URCPIE à l'ORB en cette année 2019. De son côté, l'Observatoire a poursuivi ses actions de consolidation et de valorisation des données naturalistes en organisant notamment des journées d'échanges auxquelles a participé le réseau des CPIE. Le réseau est notamment intervenu lors de la journée technique "Et si on plantait des espèces locales ?" pour apporter son expertise et partager son expérience sur ce sujet.

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) officiellement créée

Le 11 janvier 2019 a marqué le démarrage officiel de l'Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire qui avait été créée par arrêté préfectoral en date du 19 décembre 2018. Sa création s'accompagne de la dissolution de l'Ecopôle qui a su pendant plusieurs années animer de nombreux projets régionaux autour des questions de biodiversité et d'environnement.

L'ARB Centre-Val de Loire vise à faire émerger des collaborations cohérentes et durables dans les territoires. Elle tend également à mettre la biodiversité au cœur de la société et à mobiliser le plus grand nombre. Ses missions et ses travaux sont détaillés sur son site internet actif depuis le 31 janvier : www.biodiversite-centrevaldeloire.fr.

Le premier conseil d'administration, qui a réuni l'ensemble de ses 30 membres, dont l'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire, marque le déploiement de l'ARB Centre-Val de Loire et la mise en place de sa gouvernance. Michelle Rivet, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire, a été élue Présidente et Patrick Bertrand, directeur régional de l'Agence Française pour la Biodiversité, a été élu Vice-Président.



Pour inaugurer sa création, l'Agence a organisé le 27 septembre 2019 "les Rencontres pour la biodiversité". Ce temps fort fut notamment l'occasion de partager avec ses membres régionaux, les missions et les travaux déjà en œuvre depuis sa création.

L'URCPIE a pris part à cet événement en animant une mini conférence sur les sciences participatives pour la biodiversité (Qu'est ce que c'est ? À quoi ça sert ? Comment s'impliquer ?). Elle a également animé un stand sur les espèces sauvages à risques sanitaires et présenter plus largement les actions de son réseau en faveur de la biodiversité.

L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE



Attribué par l'Union Nationale (UN), le label est le socle commun de toutes les associations membres de l'Union Nationale, impliquant des valeurs partagées, une approche territoriale et des compétences professionnelles. Artisan du changement environnemental, le réseau national des CPIE regroupe environ 80 associations labellisées et 13 Unions Régionales (UR). Fort de 40 ans d'expériences, notre réseau est reconnu d'utilité publique.

Les UR ne sont pas labellisées mais sont reconnues par l'UN et participe à l'ensemble de la vie du réseau national des CPIE.

Groupes de travail et rencontres

L'URCPIE et ses CPIE membres s'impliquent dans la vie du réseau national. En 2019 notre réseau a participé aux travaux à travers :

- les commissions "Label", "Sensibilisation et Éducation de Tous à l'Environnement" et "Développement durable des territoires".
- les groupes de travail Biodiversité, Santé-environnement et Alimentation.

Ces temps de co-constructions permettent d'enrichir nos pratiques et contribuent à l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles compétences dans notre réseau.

Les 4^{èmes} rencontres nationales du réseau des CPIE se sont déroulées au domaine du Château Laval à Gréoux-les-Bains. Ces rencontres, préparées par les 2 commissions de l'Union nationale "Développement Durable des Territoires" et "Sensibilisation et Education de Tous à l'Environnement", permet à chacun de se nourrir des expériences et des outils produits par d'autres CPIE et UR et de vivre très concrètement la dynamique nationale du réseau. Cette 4^{ème} édition portait sur : la justice sociale dans la transition environnementale.

Le programme a été conçu par le groupe de préparation inter-commission, dont fait partie l'URCPIE Centre-Val de Loire. Elle a par ailleurs co-animé, avec d'autres membres du réseau, une séquence participative intitulée "l'inventaire des motifs paysagers ou comment un nouveau regard sur le paysage contribue à créer une identité commune".



Un cycle de webconférences sur la santé environnementale

Par le biais de la commission "Sensibilisation et Éducation de Tous à l'Environnement", l'URCPIE a participé à la mise en oeuvre d'un cycle de webconférences autour de la thématique de la santé environnementale. Ces conférences s'adressaient aux salariés des CPIE amenés à traiter ces sujets dans le cadre de leurs projets et animations en territoire.

3 webconférences ont été organisées : (1) comment aborder les questions liées à la santé-environnement sans être anxiogène ? ; (2) comment aborder les sujets à controverse ? ; (3) comment travailler avec les autres organismes compétents de la sphère "santé-environnement" ? Quelles sont nos complémentarités ? La seconde conférence a été co-animée par le réseau des CPIE Centre-Val de Loire.

Ces temps d'échanges ont permis à chacun de travailler sa façon d'aborder ces sujets en fonction des publics, mais aussi de questionner et faire évoluer sa posture et identifier des éléments de méthodes pour l'élaboration de projets qui donnent place aux citoyens.

Révéler la capacité des acteurs à transformer les pratiques en restauration collective

Depuis 2018, l'UNCPIC pilote le projet "Alimentation durable et responsable, révéler la capacité des acteurs à transformer les pratiques en restauration collective" en alliance avec la Fondation pour la Nature et l'Homme. Ce projet bénéficie du soutien de la Fondation Carasso pour la période 2017-2020. "Il vise à transformer en profondeur et durablement les pratiques et la gouvernance alimentaire en territoires à partir du levier de la restauration collective". Une des actions a pour objectif de mobiliser, d'accompagner et d'outiller le réseau des CPIE dans l'analyse de ses pratiques concernant l'accompagnement de la restauration collective à l'alimentation durable et responsable et dans la mesure de l'effet de son accompagnement.

L'URCPIE Centre-Val de Loire, ainsi que 25 CPIE et UR lauréats d'un appel à projet interne au réseau, participe ainsi à une analyse de l'impact de ses pratiques d'accompagnement sur ce thème via sa démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire sur 3 Pays.

Après un travail commun de construction des indicateurs de suivi et de mesures d'impact en 2018, l'URCPIE a pu cette année transmettre les résultats de ses travaux.

Par ailleurs, le livrable du projet, sous la forme d'une vidéo, comportera un témoignage de l'Union Régionale sur son travail réalisé auprès des professionnels de cuisine. Ce livrable sera communiqué fin 2020.



Le bulletin d'information

En 2019, 3 nouveaux numéros du bulletin d'information de l'URCPIE sont parus (janvier, mai et septembre). 3 sont à nouveau prévus en 2020. Le groupe communication de l'URCPIE composé de salariés et d'administrateurs des CPIE et de l'URCPIE participe à la rédaction du document ainsi que d'autres salariés selon les sujets abordés. Chaque bulletin aborde l'actualité de l'URCPIE et de ses CPIE membres. Une rubrique est consacrée aux activités de l'Union Nationale des CPIE. Un zoom est proposé sur des actions qui se passent à la Région. Enfin, deux agendas sont édités : un agenda "interne" à destination du réseau des CPIE en région et un agenda public qui présente les actions proposées ouvertes à tous (sorties, ateliers, formations, rencontres adhérents, ...).

L'URCPIE sur le WEB

En 2019, le site internet a été régulièrement actualisé et mis à jour.

Pour compléter la visibilité de notre réseau sur le web, la page facebook de l'URCPIE permet de relayer de l'information "fraîche" sur les actions menées dans le réseau régional CPIE. Plus de 170 personnes suivent l'actualité de cette page.

En 2019, l'URCPIE a également animé la page dédiée au programme "ça piaffe ! dans mon jardin ?" de notre réseau régional. Elle permet à la fois de communiquer sur le programme auprès du plus grand nombre, et également de faire vivre la communauté des foyers participants au programme en leur dédiant ainsi un espace de communication mettant en valeur leurs implications dans les sciences participatives.

Les productions projet

En 2019, le réseau des CPIE a mutualisé ses compétences et ses savoir-faire pour concevoir des outils d'éducation autour de plusieurs espèces à risques sanitaires en lien avec le programme "la nature l'esprit tranquille". Ont ainsi été créés : un livret et une exposition (à télécharger sur le site internet de l'URCPIE rubrique ressources), un escape game pour les familles autour de la tique et de la prévention des piqûres, un support de conférence, un quizz de mouvance ainsi que deux maquettes pour apprendre à retirer une tique.

La tique, un acarien vampirique !

FAISONS PLUS AMPLE CONNAISSANCE...

La tique est un acarien qui fait partie du groupe des arachnides au sein duquel on trouve aussi les scorpions, les araignées,...



1 Visible à l'œil nu



oeuf



larve



nympe



adultes

taille varie d'environ 1 mm à 1 cm selon le stade d'évolution

2

Corps arrondi, gonflé après le repas

3

8 pattes

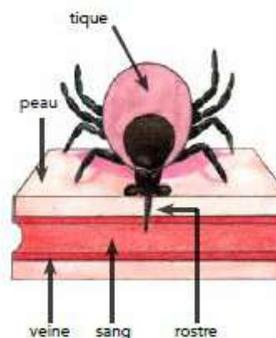
4

Rostre piqueur



Ixodes ricinus, tique la plus répandue en Europe (a)
Tique gorgée de son repas de sang (b)

DES REPAS DE SANG POUR GRANDIR



Parasite hémaphage, la tique se nourrit du sang des animaux vertébrés sur lesquels elle se fixe.

Pour cela, elle crée une ouverture dans la peau de son hôte et y introduit son rostre qui se bloque solidement grâce à de petites dents.

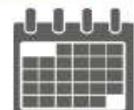
À chacun des stades de sa vie, la tique change d'hôte pour un nouveau repas.

OÙ ET QUAND POUVEZ-VOUS ME RENCONTRER ?

Dans les milieux humides, grandes herbes, bords de chemins et surtout en forêt...

Souvent positionnées sur l'extrémité des herbes ou des branches, les tiques attendent, à l'affût, le passage d'un animal ou d'un homme pour s'y fixer. Elles ne montent pas à plus de 1,5 m de hauteur, au stade adulte. La proximité et l'humidité du sol leur sont nécessaires.

Les tiques sont présentes sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire.



Principalement actives d'avril à mai ou entre 7°C et 25°C

C'est aussi la période où nous profitons généralement le plus de la nature... et les rencontres sont alors fréquentes !

Focus projets 2019 : "Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !"



La démarche de progrès initiée par l'URCPIE Centre-Val de Loire, le CPIE Touraine-Val de Loire, le CPIE Brenne-Berry et la Fondation d'Entreprise Banque Populaire Val de France, en partenariat avec l'ADEME, la DRAAF et la région Centre-Val de Loire vise à réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective.

À travers le projet "Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !", le réseau des CPIE de la région Centre-Val de Loire a accompagné individuellement 9 établissements scolaires du secondaire et du supérieur vers un changement de comportement pour des pratiques responsables et des modes de consommation permettant d'agir sur la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective.



Les établissements accompagnés sont répartis sur les trois départements couverts par les CPIE : 3 sont situés dans l'Indre-et-Loire (Lycée François Rabelais à Chinon, collège Georges Besse à Loches, collège Patrick Baudry à Nouâtre), 3 dans l'Indre à Châteauroux (Lycée des Charmilles, Lycée Naturapolis, Ecocampus Antenne du CROUS), et dans 3 dans le Cher (collège Albert Camus à Vierzon, collège Fernand Léger et collège Jean Moulin à St Amand Montrond).

L'accompagnement par le réseau des CPIE repose sur une méthodologie rigoureuse en 5 phases principales. Après un lancement de la démarche puis un état des lieux des pratiques (campagne de pesées des déchets alimentaires sur une ou plusieurs semaines, évaluation de la satisfaction des convives, analyse des pratiques en cuisine), chaque établissement a pu choisir les actions qu'il souhaitait mettre en oeuvre et a défini son propre plan d'actions avec l'appui du CPIE qui l'accompagne. Au total, ce sont 75 actions anti-gaspi qui ont, ou qui vont, être mises en place en autonomie par les établissements : 5 concernent les menus, 9 la production, 16 le service, 11 la consommation et 34 la sensibilisation (ex. : mettre en place une commission menu, améliorer les prévisions d'effectifs pour ajuster la production, mettre en place un salad'bar, limiter le nombre de tranches de pain par personne, réaliser des pesées surprises, éduquer au goût, créer une pièce de théâtre, informer les parents d'élèves...).

En complément de ces actions anti-gaspi, des ateliers et des formations ont été organisés pour l'ensemble de la communauté éducative par les CPIE sur des thématiques phares. À titre d'exemples, les CPIE ont animé : une séance de sensibilisation au gaspillage alimentaire et présentation d'outils pédagogiques d'éducation à l'alimentation pour les enseignants (collège Georges Besse), un atelier de sensibilisation et de travail pour les éco-délégués (collège Patrick Baudry), une séance d'animation pour les délégués (collège Fernand Léger), une formation à destination des assistants d'éducation (collège Jean Moulin), un atelier cuisine à base de pain rassis (CROUS), un atelier cuisine "zéro gaspi" (lycée des Charmilles), une formation sur les repas alternatifs et végétariens (Indre)... En tout, 1 800 personnes ont participé à ces interventions, majoritairement des élèves (72 %).

En fin d'accompagnement un bilan des actions anti-gaspi en termes d'économies et de réduction du gaspillage alimentaire a été réalisé dans chacun des établissements par le biais d'une campagne finale de pesées des déchets alimentaires. En cumulant les 9 établissements, nous constatons une réduction des pertes et gaspillages alimentaires de l'ordre de 25 % (54,7 % à l'année pour l'établissement ayant réalisé la plus forte réduction). Les économies cumulées sur l'achat de denrées alimentaires représentent 37 310 €.



Focus projets 2019 : "Ça piaffe ! Dans mon jardin ?"



Deux ans se sont écoulés depuis le lancement du programme "Ça piaffe ! dans mon jardin ?". Pour rappel, il s'agit d'un programme de sciences participatives piloté par l'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire et ses CPIE membres, qui répond à 2 enjeux :

- former les habitants de la région Centre-Val de Loire à l'ornithologie et aux sciences participatives,
- récolter de la donnée utile et exploitable pour le suivi de la biodiversité en région Centre-Val de Loire.

Pour cette seconde année, 30 foyers volontaires, dont 26 nouveaux, répartis dans les départements de l'Indre (10), du Cher (5) et de l'Indre-et-Loire (15) ont participé à ce programme. Les objectifs : permettre au plus grand nombre d'accéder aux richesses de la biodiversité et à la culture scientifique, et développer la participation citoyenne et collective des habitants pour l'environnement.

Un accompagnement d'un an sur le plan technique et pédagogique leur a été proposé :

- 3 temps individuels dans les jardins de chaque participant pour s'approprier les techniques d'observation, la saisie des relevés, les enjeux de sa participation et aménager son jardin pour favoriser l'accueil des oiseaux.
- 3 séances collectives départementales pour enrichir leurs savoirs ornithologiques et leurs connaissances sur les sciences participatives mais aussi créer du lien afin que les participants puissent par la suite communiquer entre eux et continuer leurs relevés d'observation de manière autonome.

Les participants ont pu saisir leurs données sur le site internet "oiseaux des jardins" grâce au partenariat technique entre l'URCPIE et la LPO signé en 2018. La page facebook dédiée à ce programme a permis d'animer la communauté des participants, et au delà, de sensibiliser les personnes s'intéressant au sujet.

Les résultats :

De février 2019 à février 2020, les participants ont réalisé au cumul 241 comptages pour 1 668 observations soit une moyenne de 64 observations par foyer et 7 espèces d'oiseaux par session. 71 espèces différentes ont été observées.

Depuis 2018, cela représente 628 comptages pour 4 632 observations soit 82 observations par foyer en moyenne. Au total, 85 espèces d'oiseaux ont été observées au cours de ce programme.



Quelques statistiques :

- Les espèces les plus observées pour la saison 2019/2020 :

Moineau domestique	183
Mésange charbonnière	147
Merle noir	138
Rougegorge familier	94
Tourterelle turque	94



- Les espèces les plus observées depuis 2018 :

Mésange charbonnière	434
Moineau domestique	391
Merle noir	389
Pinson des arbres	306
Mésange bleue	289



Projets 2020 : l'URCPIE au coeur de la dynamique alimentaire territoriale



Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !

En 2020, l'URCPIE Centre-Val de Loire poursuit son engagement dans l'accompagnement de dynamiques d'acteurs en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et les pratiques alimentaires responsables en restauration collective.

Les CPIE vont ainsi accompagner pendant 15 mois les acteurs de 9 établissements de restauration collective et leurs partenaires dans une démarche globale de réduction des pertes et gaspillages alimentaires. 6 établissements scolaires et 3 établissements de santé vont bénéficier de cet accompagnement personnalisé répartis sur les territoires d'intervention des CPIE : 3 sont situés dans le Cher, 3 dans l'Indre et 3 dans l'Indre et Loire.

L'accompagnement de ces 9 structures repose sur une méthodologie rigoureuse en 5 phases principales : un état des lieux de l'existant, la co-définition puis la mise en place d'actions correctives, l'animation d'ateliers et de formations pluri-acteurs et enfin, l'analyse des résultats en termes d'économies et de réduction du gaspillage.



Mobilisation et accompagnement des acteurs de la filière alimentaire

L'ADEME et la DRAAF Centre-Val de Loire jouent un rôle actif dans le développement et le soutien d'actions innovantes de réduction du gaspillage alimentaire. Depuis 2014, elles sont associées pour soutenir des projets de réduction des pertes et gaspillages alimentaires par le biais d'appels à projets régionaux. En 2020, ces deux institutions font évoluer leur dispositif de financement au profit d'une instruction au fil de l'eau avec l'appui opérationnel de l'URCPIE Centre-Val de Loire. Leur objectif est d'impulser le rassemblement des acteurs de la filière autour d'objectifs communs pour partager les expériences, les valoriser et co-construire *in fine* des projets concrets et ambitieux en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire.

L'appui par l'URCPIE Centre-Val de Loire comprend trois volets :

- Volet 1 : Identification des acteurs de la filière
- Volet 2 : Animation territoriale par le biais d'une campagne de communication, de temps de mobilisation et de journées techniques
- Volet 3 : Accompagnement individualisé des porteurs de projet

Cet appui opérationnel se poursuivra jusqu'en 2022.

Des archives à l'assiette

L'URCPIE Centre-Val de Loire, l'URGC et l'Académie Orléans-Tours souhaitent s'associer en 2020 pour mettre en œuvre un programme de formations à destination des établissements scolaires afin qu'ils soient en capacité de développer et de pérenniser des activités pédagogiques prenant comme support les variétés potagères menacées de la région. Au-delà de la préservation de la biodiversité domestique par la promotion des variétés locales, ce projet vise à sensibiliser la communauté éducative et notamment les élèves à une alimentation saine, variée, locale et de saison.

L'URCPIE Centre-Val de Loire, l'URGC et l'Académie Orléans-Tours proposent ainsi des outils pédagogiques (jardin pédagogique, grainothèque...) qui permettraient aux enseignants de la région d'utiliser les variétés locales de légumes pour des actions de sensibilisation « clé en mains ». Celles-ci relieraient les thématiques d'alimentation locale et de saison, d'éducation au goût, de découverte du cycle des plantes, autour de la culture et/ou de la cuisine de légumes locaux. Afin d'outiller les équipes enseignantes pour qu'elles soient en mesure de développer et de pérenniser ce type de projets, des formations seront programmées sur l'ensemble du territoire de la région Centre-Val de Loire. Celles-ci seront dispensées par l'URCPIE, en partenariat avec l'URGC et le rectorat.

Partenaires



Depuis sa création, l'URCPIE Centre-Val de Loire bénéficie de l'appui de la Région Centre-Val de Loire qui constitue son partenaire principal avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire (DREAL).

La variété des financements de l'URCPIE Centre Val de Loire reste un enjeu important pour la pérennisation de son réseau ainsi que la diversification et l'augmentation de ses missions. Cet aspect doit être renforcé.

Ils nous ont soutenus en 2019...

 <p>Région Centre-Val de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission tête de réseau (convention verte) - Formation modulaire - Ça piaffe ! Dans mon jardin! - Mon établissement anti-gaspi, c'est permis ! 	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation modulaire - Ça piaffe ! Dans mon jardin ? 	 <p>ADEME</p>  <p>AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis ! 	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis ! 	 <p>BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE Fondation d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ils nous soutiennent en 2020...

 <p>Région Centre-Val de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission tête de réseau (convention verte) - Mon établissement anti-gaspi ? C'est permis ! - Formation modulaire 	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation modulaire - Réduction des nuisances lumineuses - Adaptation au changement climatique 	 <p>ADEME</p>  <p>AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis ! - Mobilisation des acteurs de la filière alimentaire 	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>  <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi ? c'est permis ! - Mobilisation des acteurs de la filière alimentaire 	 <p>BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE Fondation d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon établissement anti-gaspi, c'est permis !
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires techniques

L'URCPIE Centre-Val de Loire tient à remercier le CPIE Touraine-Val de Loire et le CPIE Brenne-Berry qui constituent les membres de son réseau et qui sont quotidiennement impliqués dans la vie et le développement de l'Union Régionale des CPIE.

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
Centre-Val de Loire



BRENNE-BERRY



TOURAINÉ-VAL DE LOIRE



UNION NATIONALE



UNION RÉGIONALE
CENTRE-VAL DE LOIRE

Union Régionale CPIE Centre-Val de Loire
4, Route de l'Abbaye - 37500 Seully
02.47.95.88.63

urcpie.centre@gmail.com

www.urcpie-centrevaldeloire.com

Facebook : Union régionale CPIE Centre-Val de Loire



BRENNE-BERRY

CPIE Brenne-Berry
35 rue Hersent Luzarche
36290 Azay-le-Ferron
02.54.39.23.43

-

Antenne de St-Amand Montrond
16 rue de la Brasserie
18200 St Amand Montrond
09.81.75.77.71

info@cpiebrenne.org
www.cpiebrenne.fr



TOURAIN-VAL DE LOIRE

CPIE Touraine-Val de Loire
4, Route de l'Abbaye
37500 Seully
02.47.95.93.15

info@cpievaldeloire.org
www.cpie-val-de-loire.org

